

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Tabagisme : l'urgence de contrer l'industrie du tabac



Photo: Prissilia Mousavou Mouity

Le tabagisme sous toutes ses formes préoccupe les autorités sanitaires.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LES chiffres sont alarmants. La consommation de tabac fait de plus en plus de ravages. On enregistre dans le monde 1,3 milliard de fumeurs et pour la seule Afrique, 75 millions de consommateurs. En plus, le tabagisme serait à l'origine de plus de 8 millions de décès par an, dont 1,2 million résulterait du tabagisme passif.

Face à l'ampleur du phénomène, les acteurs impliqués dans la lutte contre le tabac au Gabon réfléchissent depuis hier, et ce jusqu'au 4 août, dans un atelier organisé à l'hôtel Boulevard à l'initiative de la représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les travaux ouverts par Patrice Ontina, secrétaire général du ministère de la Santé, devraient permettre aux acteurs de la lutte contre la consommation de tabac de faire contrepoids aux tactiques agressives de l'industrie du tabac. " Ces travaux doivent permettre aux participants d'avoir les capacités techniques

susceptibles de les aider à savoir détecter les tactiques, les pratiques, les agissements sournois de l'industrie du tabac. Qu'ils soient à l'issue de ces travaux outillés sur le cadre juridique relatif à l'interdiction de l'interférence de l'industrie du tabac dans les politiques de santé ", a-t-il indiqué.

L'industrie du tabac, à travers ses tromperies, attire chaque jour de nouveaux consommateurs en dissimulant les dangers du tabac et de la nicotine. Fort de ce constat, Casimir Manzengo Mingiedi, expert-OMS, a encouragé le gouvernement gabonais à " continuer à limiter les interactions avec l'industrie du tabac, de rejeter les partenariats et les accords non contraignants avec elle, de rejeter la participation de l'industrie du tabac à des initiatives concernant les jeunes ". Pour contrer les manœuvres de l'industrie du tabac, l'Organisation mondiale de la Santé compte œuvrer aux côtés du gouvernement gabonais et l'aider à renforcer les politiques de santé publique en faveur de la lutte antitabac.

MINISTÈRE DES MINES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 03 Août 2022
Appel d'offres : N° 01/MM/SG/MOBILIER/2022
Nom du projet : Achat de mobilier et ameublement de bureau.
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

Le Secrétariat Général du Ministère des Mines lance un appel d'offres pour l'acquisition de mobilier et ameublement de bureau.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible composé de 36 (trente-six) bureaux, 36 (trente-six) fauteuils de bureau et 36 (trente-six) fauteuils visiteurs.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA ou de 100 000 F CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Ministère des Mines
Direction Centrale des Affaires Financières
sise à l'Immeuble du 02 Décembre
4^e étage du Bâtiment A, porte n°1419.
BP : 576 Libreville/Gabon - Tél : 066 90 81 81

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **vendredi 26 août 2022 à 10 heures** précises et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **lundi 29 août 2022 à 11 heures dans la salle de réunion du 3^e étage, bâtiment B de l'Immeuble du 2 Décembre.**

Le Secrétaire Général



Serges Alain ELIWANTCHONY

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME